

Plan ministériel

Ressources naturelles Canada

2018-2019

L'honorable Jim Carr, C.P., député
Ministre des ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2018

No de cat. M2-13F-PDF
ISSN 2561-4037

Also available in English under the title:
Natural Resources Canada
2018–19 Departmental Plan

Des exemplaires peuvent être obtenus sur le site Web de RNCan :
<http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/206>

Table des matières

Message du ministre.....	1
Aperçu de nos plans	3
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	9
Responsabilités essentielles.....	9
Science des ressources naturelles et atténuation des risques.....	9
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	15
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale ²⁴	
Services internes	32
Dépenses et ressources humaines.....	35
Dépenses prévues	35
Ressources humaines prévues.....	38
Budget des dépenses par crédit voté.....	39
État des résultats condensé prospectif	39
Renseignements supplémentaires	41
Renseignements ministériels.....	41
Profil organisationnel.....	41
Raison d'être, mandat et rôle	41
Contexte opérationnel et risques principaux	42
Cadre de présentation de rapports	43
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	48
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	48
Dépenses fiscales fédérales	48
Coordonnées de l'organisation.....	48
Annexe : définitions	49
Notes en fin d'ouvrage.....	53

Message du ministre

Notre gouvernement a une vision claire pour le Canada : faire de notre pays un chef de file mondial en ce siècle de croissance propre. Il a d'ailleurs tracé la voie à suivre.

Le présent rapport illustre le rôle important que joue Ressources naturelles Canada dans cette quête : en accélérant la transition vers une économie sobre en carbone; en encourageant les technologies propres, les sciences et l'innovation; en rehaussant la sécurité dont jouissent les Canadiens; en améliorant l'accès aux marchés internationaux; en renouvelant la relation entre le Canada et les peuples autochtones.



L'innovation est au centre de toutes nos initiatives. Elle nous permet de créer des outils pour aider les Canadiens à s'adapter aux changements climatiques, elle est au cœur des écotecnologies, qui accroissent la productivité et la pérennité environnementale des secteurs de l'énergie, de la foresterie et des mines. L'innovation rend également les entreprises canadiennes plus concurrentielles car elle contribue à la création de produits inédits, à l'expansion des exportations et à l'accès à de nouveaux marchés.

Tout en préparant l'avenir, nous devons veiller cependant à la prospérité de notre pays dans le moment présent, de sorte que nos concitoyens puissent s'éclairer ou faire le plein de carburant en sachant qu'ils peuvent compter sur un approvisionnement énergétique fiable. Nous devons donc continuer à soutenir nos industries du pétrole et du gaz pendant que nous élaborons des solutions de rechange, entre autres le solaire, la biomasse, l'éolien et l'énergie marémotrice.

Nous aidons aussi les Canadiens dans les décisions quotidiennes, qu'il s'agisse de consommateurs désireux d'acheter un appareil électroménager écoénergétique ou d'entrepreneurs soucieux de croissance propre.

Nous investissons dans les infrastructures vertes, par exemple dans les bornes de recharge pour les véhicules électriques afin que nos concitoyens puissent, en confiance, acheter les véhicules de leur choix. Nous mettons en place de nouveaux codes du bâtiment afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos maisons, de nos entreprises, de nos écoles et de nos hôpitaux.

Enfin, nous resserrons les liens avec nos partenaires régionaux et internationaux afin que nos réussites nationales débouchent sur des perspectives mondiales.

Toutes ces initiatives nous aident à atteindre l'objectif global énoncé dans la lettre de mandat de mon ministère, « de veiller à ce que le secteur des ressources naturelles permette la création d'emplois, la prospérité et l'apparition d'occasions de développement fondé sur des pratiques durables et des procédés à faible émission de carbone ».

Le budget 2018 confirme le rôle central de notre ministère dans les efforts du gouvernement pour faire du Canada un leader de la croissance propre. Tout comme les budgets précédents, il fait valoir l'importance des ressources naturelles dans l'économie de demain.

Pendant que se poursuit dans le monde la transition vers un avenir sobre en carbone, Ressources naturelles Canada continuera à jouer son rôle central au pays en stimulant l'innovation, en soutenant l'égalité des sexes, en améliorant notre performance environnementale et en encourageant les partenariats avec les peuples autochtones.

L'honorable Jim Carr, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles



Aperçu de nos plans

Le Canada est doté d'abondantes ressources naturelles et a profité du commerce avec d'autres nations à travers son histoire. Les secteurs canadiens des ressources naturelles génèrent environ 16 % du produit intérieur brut (PIB), fournissent 1,74 million d'emplois et représentent près de la moitié du total des marchandises exportées par le Canada (201 milliards de dollars en 2016).

Ressources naturelles Canada (RNCan) se concentre sur la mise en œuvre des engagements énoncés dans la lettre de mandat du Premier ministre au ministre des Ressources naturelles^{li} et produit des résultats pour les Canadiens par l'entremise de ses trois responsabilités de base :

- Science des ressources naturelles et atténuation des risques;
- Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles;
- Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale.

En 2018-2019, RNCan mettra l'accent sur cinq secteurs d'intervention prioritaires : les technologies propres; la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; les sciences; l'accès aux marchés et la compétitivité; la réconciliation avec les peuples autochtones.

Accélérer le développement des technologies propres et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Pour assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et l'atteinte des objectifs liés aux changements climatiques, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée reposant sur des politiques en matière de croissance propre, des activités de recherche, des règlements et des investissements considérables dans les technologies propres.

En 2018-2019, RNCan collaborera avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres partenaires fédéraux afin de donner suite au dialogue **Génération Énergie**ⁱ, de réaliser des mesures conjointes dans le cadre de la **Stratégie canadienne de l'énergie** et de mettre en œuvre les initiatives qui relèvent du Ministère en vertu du **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**ⁱⁱ. En 2018-2019, et plus précisément à la fin du printemps 2018, la parution du **rapport du Conseil Génération Énergie**ⁱⁱⁱ constituera un important jalon; le document fournira des orientations au gouvernement du Canada en ce qui concerne la vision à long terme de la transition énergétique. Plus particulièrement, en ce qui

concerne le **Cadre pancanadien**, RNCan investira dans les énergies propres par l'entremise du **Programme d'infrastructure verte**^{iv}, financera des activités de recherche, de développement et de démonstration et déploiera des projets associés à l'efficacité énergétique, aux réseaux électriques intelligents et à la réduction de la dépendance au diesel dans les collectivités rurales et éloignées. RNCan accélérera également l'innovation dans le secteur de l'énergie en effectuant des investissements stratégiques par l'intermédiaire du **Programme d'innovation énergétique**^v, en plus de contribuer à l'avancement des technologies propres dans les secteurs canadiens des ressources naturelles grâce au **Programme de croissance propre**^{vi}. En outre, les spécialistes du Ministère qui œuvrent dans les domaines du génie, des sciences et de la technologie continueront de collaborer avec divers intervenants dans le cadre de l'**Initiative mines vertes**^{vii} dans le but de développer des technologies propres. Par l'entremise de l'**Initiative Impact Canada**^{viii}, RNCan lancera également plusieurs **Défis en matière de technologies propres**^{ix} afin de proposer des programmes qui s'appuient sur des approches novatrices et de trouver des solutions de pointe pour résoudre des problèmes complexes et persistants. Tous ces programmes contribueront à améliorer la performance environnementale des secteurs de l'énergie, de la foresterie et des mines et à faire en sorte que ces derniers bénéficient de nouvelles possibilités économiques.

RNCan gère des initiatives nationales qui s'insèrent dans le leadership mondial du Canada, et le Ministère soutient la présidence du Canada au G7 en participant à la **rencontre ministérielle sur la collaboration à l'égard des changements climatiques, des océans et de l'énergie propre**. Les investissements que nous réalisons dans le cadre de nos programmes contribuent également au respect de l'engagement que le Canada a pris vis-à-vis ses partenaires internationaux de **Mission Innovation**, c'est-à-dire d'accélérer l'innovation dans les énergies propres, de réduire les coûts et de stimuler la croissance économique en doublant les investissements fédéraux dans la recherche-développement sur une période de cinq ans. En 2019-2020, le Canada sera l'hôte de la **quatrième Réunion ministérielle de Mission Innovation**^x et de la **dixième Réunion ministérielle sur l'énergie propre**^{xi}; il dirige ou codirige actuellement des initiatives multilatérales entreprises en vertu de ces efforts ministériels afin de se pencher sur des enjeux allant des matériaux liés à l'énergie propre à la présence des femmes dans le domaine des énergies propres.

Accroître la résilience du Canada en ce qui a trait aux principaux risques d'origine naturelle et anthropique, y compris les changements climatiques

Les catastrophes d'origine naturelle et anthropique peuvent avoir des répercussions dévastatrices sur la vie des Canadiens, sur la sécurité de l'infrastructure des ressources naturelles et sur l'économie canadienne en général.

En 2018-2019, RNCan favorisera l'amélioration de la gestion des principaux risques dans ce domaine. Le Ministère collaborera avec les provinces et les territoires dans le but de lancer la phase de mise en œuvre de la **Stratégie canadienne en matière de feux de forêt**^{xii} et mettra

l'accent sur la lutte contre la **tordeuse des bourgeons de l'épinette**^{xiii}. La préparation et les interventions en cas de catastrophes naturelles pourront être améliorées grâce à l'élaboration de nouvelles approches géospatiales visant à gérer les **risques d'inondation**^{xiv} de même qu'à la mise en œuvre d'une **infrastructure de surveillance sismique améliorée**^{xv}; de plus, la totalité des fonds relatifs au **renforcement de la capacité et de l'expertise des régions en matière d'adaptation aux changements climatiques** sera affectée à des organismes de prestation travaillant avec les provinces. Enfin, des mesures seront prises afin d'améliorer la cybersécurité de l'infrastructure énergétique critique, et des initiatives seront mises en place pour renforcer la réglementation, accroître les inspections et la sensibilisation et établir des partenariats avec l'industrie des produits chimiques et ses distributeurs en vue de mieux faire connaître et respecter les **règlements sur les explosifs**^{xvi}.

Optimiser notre avantage en matière de ressources durables grâce à la science

Pour aider le Canada à maintenir son avantage concurrentiel, à bâtir un avenir énergétique plus durable et à répondre aux normes les plus élevées en matière de gérance, nous devons miser sur nos connaissances scientifiques et notre expertise.

En 2018-2019, RNCan lancera des initiatives ayant pour but d'accroître l'utilisation des **données géospatiales et de l'observation de la Terre** pour faciliter la prise de décisions éclairées en ce qui concerne le développement durable. Après avoir recueilli et analysé une quantité sans précédent de données à propos du plancher océanique, le Ministère présentera une demande à l'ONU en vue de **délimiter le plateau continental étendu de l'Arctique canadien**^{xvii}. En 2018-2019, en plus de remplir son mandat scientifique, RNCan soutiendra les priorités horizontales du gouvernement du Canada en matière de sciences, notamment : l'encouragement du développement des **connaissances scientifiques liées à l'Arctique** en vertu du **Cadre stratégique pour l'Arctique**^{xviii}, une initiative qui est dirigée par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour le compte du gouvernement du Canada et qui est mise en œuvre conjointement avec les territoires, les provinces et les collectivités autochtones; la mobilisation des universités et de l'industrie pour définir des occasions de collaboration dans le domaine de l'**intelligence artificielle** pour les secteurs des ressources naturelles; l'élaboration d'un **Plan pour l'intégrité des sciences** qui permettra aux chercheurs de RNCan de continuer à partager les résultats de leurs travaux avec le public.

Accroître l'accès aux marchés et la compétitivité

Le Canada est l'une des économies les plus concurrentielles pour les industries de l'énergie, des mines et de la foresterie; toutefois, à l'échelle mondiale, les conditions qui se rattachent à la compétitivité sont en évolution.

En 2018-2019, RNCan appuiera les processus législatifs du **projet de loi C-69^{xix}**, qui vise à créer une nouvelle **Régie canadienne de l'énergie^{xx}** et une **Agence canadienne d'évaluation des impacts** dans le but de rétablir la confiance des investisseurs et du public et de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. RNCan collaborera avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et d'autres partenaires fédéraux dans le but de s'assurer que les nouveaux règlements liés à la Loi sur l'évaluation d'impact prévue dans le projet de loi C-69 soient mis en œuvre en temps opportun; plus particulièrement, le Ministère consultera ses partenaires du comité mixte de gestion de l'Atlantique de même que les deux Offices des hydrocarbures extracôtiers en vue de moderniser le régime de réglementation extracôtier. Dans le but de faciliter l'accès à de nouveaux marchés pour les ressources naturelles du Canada et de promouvoir la croissance économique et la création d'emplois, RNCan offrira un soutien concret afin que des grands projets franchissent les étapes de mise en œuvre, notamment en ce qui a trait au gaz naturel liquéfié (GNL) et au **Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain^{xxi}**. En outre, en vue de rétablir la confiance du public dans les décisions relatives aux projets d'exploitation des ressources, le Ministère gèrera, conjointement avec Environnement et Changement climatique Canada, la mise en œuvre d'une **Plateforme de sciences et de données ouvertes** en ligne qui facilitera l'accès aux données scientifiques utilisées dans le cadre du processus décisionnel propre aux grands projets, comme les pipelines et les mines.

RNCan collaborera étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les groupes autochtones, l'industrie et d'autres intervenants en vue d'examiner les enjeux liés à la compétitivité qui ont une incidence sur les secteurs canadiens des ressources naturelles; cette approche vise à assurer que le Canada puisse tirer parti des possibilités associées à la croissance économique et à l'innovation. Un nouveau **Plan canadien pour les minéraux et les métaux^{xxii}** sera élaboré en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones, l'industrie et d'autres partenaires pour assurer le succès à long terme du secteur minier canadien, tant au pays qu'à l'étranger. Le **Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada^{xxiii}**, qui a été mis au point par le Conseil canadien des ministres des Forêts et des intervenants clés, entrera dans sa phase de mise en œuvre, facilitant ainsi la production de bioénergies renouvelables, de biomatériaux et d'autres bioproduits qui limitent ou réduisent les émissions de carbone tout en préservant la biodiversité. De plus, le Ministère soutiendra l'initiative des **Tables sectorielles de stratégies économiques^{xxiv}** pilotée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, plus particulièrement les tables sur les **technologies propres** et les **ressources de l'avenir**.

Les activités d'engagement se poursuivront auprès **des États-Unis, du Mexique et des marchés prioritaires de l'Asie** afin de défendre les intérêts des secteurs canadiens des ressources naturelles, d'améliorer l'accès aux marchés, de promouvoir les partenariats commerciaux et de renforcer les **avantages mutuels découlant du commerce des ressources naturelles**. L'engagement avec les États-Unis et la Mexique fera fond sur l'entente existante relative à la poursuite de la coopération trilatérale en matière d'énergie, notamment en ce qui concerne les

initiatives axées sur la sûreté, la sécurité et la résilience, le commerce et le développement économique de même que la diversification des sources d'énergie.

Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé sur la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones en privilégiant une approche renouvelée de nation à nation, de gouvernement à gouvernement et entre les Inuit et la Couronne qui repose sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et les partenariats.

En 2018-2019, dans le cadre de toutes ses activités, RNCan mettra l'accent sur l'importance des connaissances traditionnelles autochtones et sur l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones. Nous nous efforcerons particulièrement de consulter et de mobiliser les peuples autochtones dès les premières étapes des processus et de manière significative, par exemple, en nous assurant que les études d'impact portant sur les grands projets tiennent à la fois compte des connaissances traditionnelles autochtones et de données scientifiques probantes, et en collaborant avec les peuples autochtones dans le cadre d'initiatives clés, notamment la création de la nouvelle **Régie canadienne de l'énergie**^{xxv}, les mesures de suivi de **Génération Énergie**^{xxvi}, le **Plan canadien pour les minéraux et les métaux**^{xxvii}, les **comités consultatifs et de surveillance autochtones** co-développés pour les projets et les contributions que notre Ministère apportera au **Cadre stratégique pour l'Arctique**^{xxviii} (qui est dirigé par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada) et à la vaste majorité des mesures prévues dans le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques** (qui est dirigé par Environnement et Changement climatique Canada). RNCan mettra aussi l'accent sur l'accroissement de la participation des Autochtones à l'ensemble du cycle de vie des projets d'infrastructure énergétique, de foresterie, de technologies propres et d'énergies vertes. Enfin, RNCan cherchera à mettre la culture, les connaissances et la représentation autochtones en valeur au sein du Ministère par l'entremise d'activités de recrutement, de formation et de sensibilisation.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de RNCan, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.



Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Science des ressources naturelles et atténuation des risques

Description

Diriger des travaux de science fondamentale et partager le savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles du Canada, réduisant les répercussions des changements climatiques et atténuant les risques posés par les désastres naturels et les explosifs.

Cette Responsabilité essentielle contribue à l'avancement des priorités stratégiques suivantes :

- Accroître la résilience du Canada en ce qui a trait aux principaux risques d'origine naturelle et anthropique, y compris les changements climatiques;
- Optimiser notre avantage en matière de ressources durables grâce à la science;
- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Faits saillants de la planification

RNCan est un ministère à vocation scientifique. À l'échelle de toutes nos Responsabilités essentielles, près de la moitié de notre budget est consacré à la science, et presque 45 % de nos employés sont des scientifiques ou des techniciens. Nous collaborons avec d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux, les peuples autochtones, des établissements universitaires, et l'industrie dans le but d'effectuer des recherches qui génèrent des connaissances, des technologies et des innovations. Nos activités procurent des avantages considérables aux Canadiens : des recherches de pointe qui permettent de prendre des décisions éclairées en matière de gestion des ressources naturelles; des outils à l'intention des collectivités pour les protéger contre les catastrophes naturelles et les dangers liés aux explosifs; des études qui aident les collectivités et les industries à s'adapter aux changements climatiques.

En vertu de notre Responsabilité essentielle en matière de **Science des ressources naturelles et d'atténuation des risques**, en 2018-2019, plusieurs initiatives scientifiques et technologiques clés de RNCan permettront d'améliorer la gestion des risques et des catastrophes d'origine naturelle et anthropique.

RNCan apporte actuellement des améliorations à l'**infrastructure de surveillance sismique**^{xxix} afin que le Canada puisse effectuer un meilleur suivi de l'activité sismique à l'échelle nationale et qu'il soit possible de publier des avertissements plus rapides et mieux ciblés en cas de tremblement de terre (ce qui permettra de réduire l'ampleur des dommages et de protéger des vies et l'infrastructure). Par ailleurs, dans le but d'aider les Canadiens à gérer les risques d'inondation et à prévoir où celles-ci sont susceptibles de se produire, RNCan élabore et met en œuvre de nouvelles techniques et technologies associées aux données géospatiales afin de faire face aux **risques d'inondation**^{xxx}. De plus, la capacité d'intervention du gouvernement en cas d'urgence sera rehaussée dans le but de favoriser la prise de décisions éclairées et la réalisation d'investissements visant à atténuer les répercussions des inondations dans les collectivités de partout au Canada.

Afin de prévenir, d'atténuer, d'anticiper et d'éliminer les risques liés aux feux de forêt, RNCan collaborera avec les provinces et les territoires pour implanter la nouvelle **Stratégie canadienne en matière de feux de forêt**^{xxxi}. Le Ministère établira un cadre scientifique pour la première évaluation nationale des risques en matière d'incendies de forêt. Le Ministère actualisera et bonifiera également les outils décisionnels qui sont utilisés par les intervenants pour prédire l'occurrence, le comportement et la gravité des incendies de forêt. En outre, pour assurer la santé actuelle et à venir de nos forêts, RNCan mettra ses connaissances scientifiques au service des aménagistes forestiers afin de ralentir la progression de la **tordeuse des bourgeons de l'épinette**^{xxxii}, un insecte nuisible qui peut avoir des conséquences dévastatrices.

RNCan s'ouvre à la science citoyenne

RNCan fait appel aux Canadiens afin qu'ils endossent le rôle de « citoyens scientifiques » pour lutter contre l'épidémie de tordeuse de bourgeons d'épinette. Dans le cadre du **Programme des pisteurs de tordeuse**, les citoyens scientifiques effectuent un suivi hebdomadaire des populations de papillons et documentent leurs constatations. Ils inscrivent le nombre de papillons capturés dans les pièges et leur emplacement dans une application développée par RNCan. Cette initiative permet à RNCan de savoir rapidement où sont les populations de tordeuse en croissance et de recourir à des mesures de contrôle précoces pour limiter et prévenir les dommages dans nos forêts.

Dans le cadre de son programme de **renforcement de la capacité et de l'expertise des régions en matière d'adaptation aux changements climatiques**, RNCan travaille en partenariat avec les provinces en vue d'aider les organisations qui manquent de capacités à planifier et à adopter des mesures d'adaptation aux changements climatiques; tous les fonds seront engagés en 2018-2019. Les promoteurs des projets identifieront les besoins régionaux et fixeront des priorités pour

les programmes régionaux, par exemple, l'affectation de financement à des stages, de la formation professionnelle ou des possibilités d'apprentissage pratique.

En ce qui a trait aux risques anthropiques, RNCan renforcera les pratiques de sécurité liées à **la gestion et à l'entreposage des explosifs**^{xxxiii}; plus particulièrement, nous mettrons l'accent sur l'accroissement de la sensibilisation et de la conformité aux règlements sur les explosifs, sur l'augmentation des inspections et des interventions directes de même que sur les partenariats avec l'industrie des produits chimiques et ses distributeurs dans le but d'atténuer les risques associés aux produits précurseurs.

RNCan est depuis longtemps à l'avant-garde de la recherche scientifique dans l'Arctique, facilitant notamment les aspects logistiques du travail des chercheurs par l'entremise du **Programme du plateau continental polaire**^{xxxiv}. En 2018-2019, RNCan complètera la demande que le Canada adressera à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer concernant l'établissement des limites du **plateau continental étendu du Canada**^{xxxv} dans l'Arctique. Cette demande est le point culminant d'un processus sans précédent de collecte et d'analyse de données et d'échantillons provenant du plancher océanique arctique qui a suivi son cours durant de nombreuses années. De plus, RNCan collaborera avec le **Conseil de l'Arctique**^{xxxvi} des pays et des peuples circumpolaires afin d'établir des normes pour l'**Infrastructure de données spatiales pour l'Arctique**^{xxxvii} et de fournir des données à référence géographique accessibles et fiables aux fins de surveillance, de gestion, de préparation en cas d'urgence et de prise de décisions, y compris la science et le savoir autochtones. Dans le cadre d'une initiative qui englobera les données susmentionnées ainsi que d'autres aspects des activités de recherche actuelles et passées de RNCan dans la région, le Ministère veillera à ce que ses données scientifiques sur l'Arctique soutiennent le **Cadre stratégique pour l'Arctique**^{xxxviii} et permettent par la même occasion de réorganiser et de revoir la priorité des activités du gouvernement fédéral dans l'Arctique. Ce cadre est élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones, territoriaux et provinciaux via Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Les progrès récents dans le domaine de l'**intelligence artificielle** (IA) pourraient entraîner des changements notables dans tous les secteurs de l'économie, y compris

RNCan soutient les femmes dans le domaine scientifique

La promotion de l'équité entre les sexes est une priorité à l'échelle du gouvernement, et par conséquent, RNCan souhaite recruter davantage de femmes pour combler des postes de haut niveau au sein du Ministère dans les secteurs des sciences et de la technologie. RNCan est également résolu à offrir un milieu de travail qui permet aux femmes de s'épanouir. Ainsi, dans le cadre de la **Réunion ministérielle sur l'énergie propre**, RNCan appuie l'initiative « Clean Energy, Education and Empowerment » (C3E), un forum international qui fait la promotion d'une diversité accrue dans le domaine des énergies propres en encourageant les femmes à faire carrière dans ce milieu, en reconnaissant leurs réalisations et appuyant leur leadership.

les ressources naturelles. En plus de contribuer à la découverte de solutions fondées sur l'IA par l'entremise de ses programmes d'innovation, RNCan consultera des chefs de file de l'IA issus du milieu universitaire et de l'industrie afin d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration.

En plus de réaliser les activités scientifiques ciblées énumérées plus haut, en 2018-2019, RNCan lancera plusieurs initiatives qui visent à partager ses connaissances scientifiques, son expertise et ses outils à plus grande échelle, favorisant ainsi la prise de décisions éclairées en lien avec la gestion durable de nos ressources naturelles. Afin que les scientifiques du Ministère puissent continuer à partager les résultats de leur travail avec le public, et dans le but de soutenir le mandat du **Conseiller scientifique en chef**^{xxxix} du Canada, RNCan élaborera une **Politique pour l'intégrité des sciences**.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les Canadiens ont accès à une recherche de pointe pour prendre des décisions sur la gestion des ressources naturelles	Nombre de fois que des Canadiens accèdent à des produits scientifiques liés aux ressources naturelles	300 000 fois par trimestre en moyenne	Mars 2019	286 276	329 008	349 171
	Pourcentage des processus d'évaluation environnementale auxquels RNCan a procuré un savoir-faire scientifique et technique	100 %	Mars 2019	99 %	99 %	95 %
	Nombre de fois que des intervenants reconnaissent avoir utilisé des produits scientifiques et techniques de RNCan pour prendre des décisions	120 par an	Mars 2020	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	Nombre d'initiatives de formation et de perfectionnement permettant à RNCan d'intégrer des connaissances autochtones traditionnelles à sa science	La cible sera établie en fonction de la base de référence de 2018-2019*.	Mars 2020	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Indices de qualité des données géographiques et locationnelles sur les ressources terrestres, l'eau et l'infrastructure du Canada	La cible sera établie en fonction de la base de référence de 2018-2019*.	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
Les collectivités et les agents ont les outils pour protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les explosifs	Pourcentage de phénomènes naturels dangereux au Canada pour lesquels un avis a été émis en temps opportun	75 % (100 % par mars 2022)	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Nombre d'outils de surveillance améliorés des feux de végétation utilisant de l'information télédéctée	La cible sera établie en fonction de la base de référence de 2018-2019*.	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Pourcentage d'inspections d'explosifs qualifiés de sécuritaires**	70 % (90 % par mars 2025)	Mars 2020	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les collectivités et les industries s'adaptent aux changements climatiques	Pourcentage de collectivités et d'industries canadiennes ayant pris des mesures d'adaptation aux changements climatiques	60 % des collectivités par an 40 % des entreprises par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Nombre de fois que des collectivités et l'industrie ont accès à des produits et au savoir-faire sur l'adaptation de RNCAN	La cible sera établie en fonction de la base de référence de 2018-2019*.	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

*Conformément à la Politique sur les résultats, RNCAN a créé un nouveau Cadre ministériel des résultats qui sera utilisé pour présenter les résultats à partir de 2018-2019. Étant donné que ce cadre s'appuie sur plusieurs indicateurs qui n'existaient pas auparavant, les données historiques correspondantes ne sont pas disponibles.

** Une cote « sécuritaire » indique qu'aucune irrégularité majeure ou critique n'a été détectée dans les lieux inspectés. Pour chaque inspection d'explosif présentant un risque imminent à la sécurité, un suivi pour la conformité est administré. Le suivi est fait au moyen de communications continues auprès des lieux inspectés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
181 158 584	181 158 584	173 913 358	156 496 673

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
1 195	1 177	1 146

Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles

Description

Diriger la transformation vers une économie à faible carbone en améliorant le rendement environnemental des secteurs canadiens des ressources naturelles avec l'innovation ainsi qu'une valorisation et une utilisation durables.

Cette Responsabilité essentielle contribue à l'avancement des **priorités stratégiques** suivantes :

- Accélérer le développement des technologies propres et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone;
- Accroître l'accès aux marchés et la compétitivité
- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Elle contribue en outre à la réalisation des **engagements de la lettre de mandat** du ministre des Ressources naturelles qui sont énoncés ci-après :

- Développer une stratégie énergétique canadienne avec les provinces et les territoires;
- Favoriser les investissements stratégiques dans la technologie propre;
- Améliorer le système fiscal canadien pour générer plus d'investissements dans les technologies propres.

Faits saillants de la planification

Les vastes réserves de ressources naturelles du Canada génèrent des milliards de dollars en retombées économiques dans tout le pays. Si nous exploitons nos ressources naturelles de manière concurrentielle, en privilégiant les approches sobres en carbone et en étant respectueux de l'environnement, il sera possible de favoriser la croissance économique et la création d'emplois au cours des années à venir tout en réduisant les émissions qui contribuent aux changements climatiques.

En s'appuyant sur les constats émanant du dialogue **Génération Énergie**^{xi} sur l'avenir énergétique du Canada qui a été mené en 2017-2018 ainsi que sur les recommandations du **Conseil Génération Énergie**^{xii} détaillant la vision de la transition énergétique, qui seront présentées au Ministre à la fin du printemps 2018, RNCan réalisera des activités de premier plan en 2018-2019 dans le cadre de la **Stratégie canadienne de l'énergie – un engagement clé de la lettre de mandat** du ministre des Ressources naturelles – et le Ministère gèrera et présentera des initiatives en vertu du **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**^{xiii}. Élaboré en collaboration avec les provinces et les territoires et en consultation

Dialogue avec les Canadiens à propos de notre avenir énergétique

En 2017-2018, RNCan a présenté **Génération Énergie**, une conversation novatrice à laquelle plus de 380 000 Canadiens et experts internationaux ont pris part. Pendant six mois, ils ont partagé leur point de vue à propos des moyens que le Canada pourrait prendre afin d'atteindre ses objectifs en matière de climat, de créer des emplois et de faire en sorte que le coût de l'énergie reste abordable. Des jeunes, des membres des peuples autochtones, des experts de l'énergie, des représentants du monde universitaire et de l'industrie, des intervenants et des membres du public ont mentionné ce qui suit :

- La collaboration entre tous les paliers de gouvernement est essentielle.
- La transition vers un avenir énergétique sobre en carbone est amorcée, mais il est encore trop tôt pour en prédire le rythme.
- Le Canada est un chef de file mondial en matière d'énergie et jouit d'une position privilégiée pour jouer un rôle important dans la transition énergétique mondiale.
- Les peuples autochtones doivent être inclus dans les processus décisionnels et les possibilités économiques;
- La restauration de la confiance du public doit passer par la réforme réglementaire, y compris l'amélioration de la transparence et de la communication;
- La technologie et l'innovation sont au cœur de la transition énergétique et elles ouvrent la voie à de nouvelles industries de l'énergie.

En 2018-2019, RNCan poursuivra le dialogue. Le **Conseil Génération Énergie** élaborera un rapport à l'intention du ministre afin de définir la vision, les objectifs et les principes, les thèmes centraux et les directives clés qui orienteront la transition énergétique du Canada.

avec les peuples autochtones pour lequel le **premier rapport annuel**^{xliiii} a été livré fin 2017 – ce cadre pangouvernemental vise à réduire les émissions, à bâtir une industrie des technologies propres prospère et à tirer parti des possibilités offertes par la croissance propre. Étant donné que la majorité des émissions de gaz à effet de serre au Canada sont attribuables à la consommation d'énergie, il est essentiel de proposer des initiatives qui ciblent le secteur de l'énergie pour atteindre les objectifs de réduction, y compris des projets qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique dans tous les secteurs des ressources naturelles.

Par l'entremise de ses **Programmes d'infrastructures vertes**^{xliiv}, qui soutient le **Cadre pancanadien**, RNCan financera des activités de recherche, de développement et de démonstration (R-D-D) ainsi que le déploiement de l'infrastructure d'énergie propre de prochaine génération. Cela s'appliquera notamment aux programmes suivants : **démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques**, qui soutient la création d'une infrastructure de recharge novatrice; **déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement**, pour les bornes de recharge et les postes de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène; déploiement de **réseaux intelligents** prometteurs et quasi commerciaux; projets visant l'élaboration de codes pour la rénovation et la construction de **bâtiments écoénergétiques** à consommation nette zéro grâce à **Une construction intelligente – une stratégie canadienne pour les bâtiments**^{xliv}; projets permettant d'élargir l'offre d'**énergies renouvelables émergentes**; projets qui font la promotion des **énergies propres pour les collectivités rurales et éloignées** grâce à la réduction de la dépendance au diesel.

Les projets financés dans le cadre du **Programme d'innovation énergétique**^{xlvi} de RNCan contribueront également à l'accélération de la recherche et du développement de technologies propres, et le **Programme de croissance propre**^{xlvi} offrira du financement pour les projets de R-D-D dans les secteurs énergétique, minier et forestier qui sont axés sur : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants atmosphériques; la réduction au minimum de la perturbation des paysages et l'amélioration de la gestion des matières résiduelles; la promotion, la production et l'utilisation de matériaux et de bioproduits de pointe; l'efficacité énergétique et la productivité; la réduction de l'utilisation de l'eau et des impacts sur les écosystèmes aquatiques.

RNCan encourage l'innovation

Par l'entremise de l'**Initiative Impact Canada**, le gouvernement du Canada lance des défis aux Canadiens et aux chefs de file internationaux en matière d'innovation afin de trouver des solutions imaginatives pour résoudre certains des principaux enjeux auxquels la population et les collectivités sont confrontées.

Le **volet des technologies propres** piloté par RNCan met l'accent sur la découverte de solutions novatrices pour surmonter des problèmes complexes et persistants dans le développement des technologies propres. Dès le début de 2018, une série de défis assortis de prix seront lancés en collaboration avec les secteurs privé, universitaire et non gouvernementaux afin de produire des avancées considérables pour un éventail de technologies propres et d'accélérer la progression vers un avenir moins polluant.

Le **Carrefour de la croissance propre**^{xlvi}, qui est dirigé conjointement par RNCan et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, aidera les entreprises et les intervenants à accéder aux programmes de technologies propres, coordonnera les programmes pour favoriser une approche pangouvernementale en matière de projets de technologies propres et contribuera à faire progresser la présentation des résultats découlant des investissements dans les technologies propres. En collaboration avec des partenaires fédéraux, RNCan soutiendra également le **Cadre pancanadien** en prenant part à l'élaboration de la **norme sur les carburants propres**, en s'affairant à mettre en œuvre la politique de **tarification de la pollution par le carbone** du gouvernement (en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada), en faisant preuve de leadership fédéral dans le cadre du programme **Éco Gouvernement**^{xlvi} (en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) et en élaborant une **stratégie nationale relative aux véhicules zéro émission** (en collaboration avec Transports Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Environnement et Changement climatique Canada).

Dans le secteur minier, les investissements que RNCan réalisera par l'entremise de l'**Initiative Mines vertes**¹ en collaboration dans les activités de recherche et de développement permettront de promouvoir les technologies qui accroissent la productivité et l'efficacité énergétique et réduisent les émissions, les déchets et la consommation d'eau.

Pour le secteur forestier, RNCan continuera de mener d'importantes recherches sur les effets cumulatifs de l'exploitation des ressources naturelles et des changements climatiques sur la forêt boréale canadienne, ses habitants et sa faune (p. ex., le caribou), de façon à réduire ces impacts et à trouver des solutions.

RNCan s'activera aussi sur la scène internationale en agissant comme l'un des ministères responsables du thème « **Travailler ensemble à l'égard des changements climatiques, des océans et de l'énergie propre** », l'un des cinq points qui seront abordés dans le cadre du G7 sous la présidence du Canada. RNCan s'efforcera de faire progresser des priorités énergétiques de longue date, notamment la sécurité énergétique et l'innovation en matière d'énergies propres, en collaboration avec les ministres de l'Énergie du G7. Afin de soutenir les priorités associées à l'intégration de l'équité des sexes et à l'accroissement de l'engagement des intervenants pendant la présidence du G7 du Canada, RNCan organisera des activités de communication visant à mobiliser les intervenants du secteur de l'énergie, particulièrement les femmes et les jeunes, dans le cadre d'un dialogue constructif sur le programme énergétique du G7. RNCan jouera un rôle de leader au sein du Comité directeur **Mission Innovation**ⁱⁱ en 2018 et travaillera avec des partenaires internationaux afin de favoriser l'innovation en matière d'énergie propre à l'échelle mondiale et de veiller à ce que les écotecnologies soient abordables pour tous et stimulent la croissance économique. Les programmes de technologies d'énergie propre décrits ci-dessus contribuent à l'avancement de l'**engagement international du Canada en vertu de Mission Innovation** visant à doubler les investissements fédéraux dans la recherche et le développement dans le domaine des énergies propres au cours des cinq prochaines années. RNCan apporte d'autres contributions notables dans le cadre de **Mission Innovation**, y compris en codirigeant les défis Carburants durables et Matériaux liés à l'énergie propre. Toujours en 2018-2019, RNCan participera aux travaux de la **Réunion ministérielle sur l'énergie propre**ⁱⁱⁱ, une tribune internationale visant à promouvoir les politiques et à partager les pratiques exemplaires pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en dirigeant le Groupe de travail sur la gestion de l'énergie et en codirigeant les initiatives pour Les femmes et l'énergie propre et Véhicules électriques, et les initiatives nouvelles sur l'innovation nucléaire et Captage et stockage du carbone.

En 2019-2020, RNCan sera l'hôte de la **quatrième réunion ministérielle de Mission Innovation** et de la **dixième réunion ministérielle sur l'énergie propre**. Ces événements constitueront une excellente occasion de faire la promotion des technologies et des solutions de pointe que le Canada met de l'avant dans le domaine des énergies propres. Profitant de son rôle d'hôte, RNCan illustrera comment le Canada : exerce un leadership mondial dans la transition vers les énergies propres; mise sur une collaboration multilatérale solide pour accélérer la progression vers un avenir à faibles émissions de carbone; œuvre à la réalisation de ses priorités en matière de croissance propre et de changements climatiques par l'entremise de partenariats renforcés (p. ex., provinces et territoires, peuples autochtones, femmes et jeunes).

Toutes ces initiatives clés visent à **accélérer le développement et l'adoption des technologies propres** dans les secteurs canadiens des ressources naturelles et correspondent à l'**engagement de la lettre de mandat** du ministre des Ressources naturelles, soit de favoriser les investissements stratégiques dans la technologie propre, faisant ainsi croître la contribution du secteur des technologies propres au produit intérieur, les emplois bien rémunérés pour la classe moyenne et le nombre d'entreprises qui enregistrent une forte croissance au Canada.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les secteurs des ressources naturelles sont novateurs	Pourcentage de projets d'innovation financés par RNCan menant à de nouvelles propriétés intellectuelles, normes ou de nouveaux règlements	5 % des projets génèrent une PI ou ont une incidence sur les codes, les normes et les règlements une fois qu'ils sont complétés (après 2 à 4 ans, en général).	Mars 2022	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Pourcentage de projets d'innovation axés sur l'énergie propre financés par RNCan progressant selon l'échelle de l'innovation	50 % des projets de R-D-D progressent d'un niveau dans le continuum de maturité technologique une fois qu'ils sont complétés (après 3 à 4 ans, en général)	Mars 2022	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Nombre de technologies d'exploitation minière verte financées par RNCan, y compris la gestion des déchets et de l'eau, éprouvées avec des démonstrations	7 technologies	Mars 2022	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	Nombre de nouveaux produits forestiers élaborés à l'aide des outils et des connaissances de RNCan	2 par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
Les technologies propres et l'efficacité énergétique améliorent le rendement économique	Réussite en termes de rendement économique des démonstrations de technologies propres financées par RNCan	Taux de réussite de 50 % mesuré lorsque les projets sont complétés (après 3 à 4 ans, en général)	Mars 2022	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Taux d'investissements à effet de levier dans les projets d'innovation énergétique financés par Ressources naturelles Canada	Taux d'investissement industrie-gouvernement de 1:1	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Économies d'énergie annuelles totales découlant de l'adoption de codes, de normes et de pratiques d'efficacité énergétique	Économies annuelles de 600 pétajoules (PJ)	Décembre 2029	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les ressources naturelles du Canada sont durables	Pourcentage d'électricité canadienne provenant de sources ne produisant pas de GES	90 %	Mars 2030	80,3 % (2014)	79,9 % (2015)	80,8 % (2016)
	Nombre de projets d'énergie renouvelable en collectivités éloignées et d'activités industrielles hors réseau	50	Décembre 2022	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Quantité de bois exploité comparativement à l'approvisionnement durable	Récolte inférieure au seuil d'approvisionnement durable	Mars 2019	Récolte totale de 155 millions de m ³ par rapport à un approvisionnement en bois total de 227 millions de m ³	Récolte totale de 161 millions de m ³ par rapport à un approvisionnement en bois total de 226 millions de m ³	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	Changement dans les émissions de GES attribuables aux démonstrations de technologies propres financées par RNCan	<u>Croissance propre</u> : Réduction des émissions de GES directes annuelles de 0,3 à 0,7 mégatonnes, selon les projets présentés, le succès des projets et les opérations permanentes à pleine capacité de production d'ici 2026.	Mars 2026	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
		<u>Programme d'innovation énergétique</u> : Réduction des émissions de GES directes annuelles de 4,25 mégatonnes, et réductions totales combinées de 10 à 16 mégatonnes pour les émissions de GES directes et indirectes d'ici 2030.	Mars 2030			
	Nombre de postes de charge ou de ravitaillement faibles en carbone mis en place ou terminés	900 bornes de recharge pour véhicules électriques; 15 postes de ravitaillement pour le gaz naturel et 12 pour l'hydrogène	Mars 2026	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	Nombre de politiques et d'initiatives élaborées en collaboration avec des groupes et des collectivités autochtones	7 par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

*Conformément à la Politique sur les résultats, RNCan a créé un nouveau Cadre ministériel des résultats qui sera utilisé pour présenter les résultats à partir de 2018-2019. Étant donné que ce cadre s'appuie sur plusieurs indicateurs qui n'existaient pas auparavant, les données historiques correspondantes ne sont pas disponibles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
564 281 850	564 281 850	542 886 900	497 257 660

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
1 461	1 453	1 456

Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale

Description

Renforcer et promouvoir l'accès aux marchés, l'intégration et la compétitivité des secteurs canadiens des ressources naturelles à l'appui de la création d'emplois et de la croissance économique.

Cette Responsabilité essentielle contribue à l'avancement des priorités stratégiques suivantes :

- Accroître la résilience du Canada en ce qui a trait aux principaux risques d'origine naturelle et anthropique et les changements climatiques;
- Accroître l'accès aux marchés et la compétitivité;
- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Elle contribue en outre à la réalisation des **engagements de la lettre de mandat** du ministre des Ressources naturelles qui sont énoncés ci-après :

- Moderniser l'Office national de l'énergie;
- Passer en revue les processus canadiens d'évaluation environnementale;
- Élaborer un accord nord-américain sur l'énergie propre et l'environnement.

Faits saillants de la planification

Le Canada est l'un des pays qui offrent les conditions les plus avantageuses pour les investissements dans l'exploitation durable des ressources naturelles. Le contexte mondial demeure cependant complexe, et il est important que RNCan maintienne ses efforts en vue de promouvoir le commerce et de soutenir la compétitivité des secteurs canadiens de l'énergie, des mines et de la foresterie. Dans une perspective d'avenir, RNCan mobilise les Canadiens afin d'assurer la prospérité de notre économie axée sur les ressources en collaborant plus étroitement avec les provinces et les territoires, les collectivités autochtones, les entreprises, d'autres intervenants et l'ensemble de la population canadienne de façon à produire des avantages clés, par exemple, l'amélioration de la compétitivité de nos secteurs des ressources naturelles et l'accès accru à des marchés émergents et prioritaires pour les ressources naturelles du Canada.

En 2018-2019, RNCan s'efforcera d'améliorer la compétitivité internationale des secteurs canadiens des ressources naturelles par l'entremise de plusieurs initiatives clés.

Afin de permettre la réalisation de projets clés qui favorisent la croissance économique et la création d'emplois pour les Canadiens, RNCan doit rétablir la confiance du public vis-à-vis les processus d'évaluation environnementale. Pour ce faire, le Ministère soutiendra les processus législatifs du **projet de loi C-69**^{liii}, qui visent à créer la nouvelle **Régie canadienne de l'énergie**^{liv} et l'**Agence canadienne d'évaluation des impacts**. Ces mesures permettront de

remplir deux des **engagements de la lettre de mandat** du ministre des Ressources naturelles : moderniser l'Office national de l'énergie afin qu'il représente davantage les régions et la diversité du Canada et qu'il dispose d'une expertise approfondie dans l'exercice de ses responsabilités en tenant compte des sciences de l'environnement, des connaissances et des points de vue des peuples autochtones et du développement des collectivités; passer en revue les processus canadiens d'évaluation environnementale afin de s'assurer qu'ils soient équitables, qu'ils reposent sur des preuves scientifiques, qu'ils respectent les droits des peuples autochtones et qu'ils protègent l'environnement pour les générations à venir.

RNCan collaborera avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et d'autres partenaires fédéraux dans le but de s'assurer que les nouveaux règlements liés à la Loi sur l'évaluation d'impact prévus dans le **projet de loi C-69** soient mis en œuvre en temps opportun. Le Ministère consultera ses partenaires du comité mixte de gestion de l'Atlantique de même que les deux Offices des hydrocarbures extracôtiers en vue de moderniser le régime de réglementation extracôtier grâce, par exemple, à l'**Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et extracôtières**^{lv} et à l'**Initiative en matière de santé et sécurité au travail dans la zone extracôtière de l'Atlantique**^{lvi}. Ces projets rehausseront la certitude des investisseurs et amélioreront la compétitivité globale du secteur extracôtier canadien.

Toujours dans le but de soutenir le **projet de loi C-69**, RNCan gèrera, conjointement avec Environnement et Changement climatique Canada, la mise en œuvre d'une **Plateforme de sciences et de données ouvertes** en ligne qui facilitera l'accès aux données scientifiques

La nouvelle Régie canadienne de l'énergie et l'Agence canadienne d'évaluation des impacts

En vertu du **projet de loi C-69**, qui se trouve actuellement devant le Parlement, ces deux organismes modernisés verraient à une réalisation efficace des projets grâce à un processus décisionnel plus transparent, plus prévisible et plus rapide qui miserait sur :

- Une gouvernance efficace;
- Une mobilisation inclusive;
- Des choix de projets qui raffermissent la confiance des investisseurs;
- Une exploitation responsable des ressources énergétiques;
- Le maintien de la compétitivité internationale;
- La protection de la sécurité et de l'environnement.

Des critères limpides pour les entreprises sollicitant une approbation réglementaire permettrait d'améliorer les délais et de réduire les chevauchements grâce à une planification en amont, à une coordination avec les provinces et territoires et à une mobilisation plus inclusive des peuples autochtones plus tôt dans le processus.

Raffermir la confiance grâce à l'observation de la Terre

Il est essentiel d'avoir un portrait clair des **effets cumulatifs de l'exploitation des ressources** pour atténuer les impacts environnementaux et raffermir la confiance du public. **La télédétection** représente un aspect clé de ce portrait et est une contribution de premier plan de RNCan pour les terres, l'eau, l'infrastructure et les ressources naturelles du Canada.

utilisées dans le cadre du processus décisionnel propre aux grands projets, comme les pipelines et les mines.

Dans le but de faciliter l'accès à de nouveaux marchés pour les ressources naturelles du Canada et de promouvoir la croissance économique et la création d'emplois, RNCan offrira un soutien concret afin que des grands projets approuvés franchissent les étapes de mise en œuvre, notamment en ce qui a trait aux projets de **gaz naturel liquéfié (GNL)** et **d'agrandissement du réseau de Trans Mountain**,^{lvii} ainsi que les projets approuvés récemment tels que le projet d'agrandissement Towerbirch NGTL, le projet de forage exploratoire dans le bassin Scotian, la mine sous-terrainne d'or et de cuivre de Kemess, la mine de tungstène et de molybdène de Sisson, et la mine de charbon de la rivière Murray. Suite à un engagement pris lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines de l'an dernier, RNCan a collaboré avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et le secteur du GNL dans le but d'explorer et de définir des solutions qui permettraient de surmonter les obstacles potentiels à l'exploitation du GNL au Canada. Le GNL jouera un rôle de premier plan dans la transition énergétique mondiale, et il présente des possibilités considérables pour les peuples autochtones et les collectivités locales. Le Canada est en mesure de produire et d'exporter le GNL le plus propre au monde, et ce secteur pourrait entraîner des retombées économiques annuelles de 7 milliards de dollars pour notre pays.

De plus, en vue de créer un contexte commercial qui encourage l'innovation, la productivité et les investissements et qui s'adapte aux conditions changeantes du marché international, RNCan travaillera de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les groupes autochtones et l'industrie afin d'examiner et de **résoudre les questions de compétitivité qui affectent les secteurs canadiens des ressources naturelles**. Par exemple, pour donner suite aux discussions tenues en août 2017 dans le cadre de la **Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines**, RNCan collaborera avec des intervenants et se penchera sur les enjeux qui ont une incidence sur la compétitivité du secteur pétrolier et gazier pour veiller à ce que le Canada puisse saisir les occasions de croissance économique et d'innovation dans le domaine des technologies propres tout en réduisant ses émissions.

Qu'est-ce que la bioéconomie forestière?

La bioéconomie forestière est une activité économique qui résulte de la conversion de ressources forestières gérées de manière durable (principalement la biomasse ligneuse et les produits autres que le bois) en produits et services novateurs ou adaptés à un nouvel usage. Elle établit une distinction entre les produits forestiers traditionnels (p. ex., pâte, papier, bois d'œuvre), les nouveaux bioproduits de pointe (p. ex., biocarburants, produits biochimiques), les biomatériaux et les systèmes de bâtiments avancés (p. ex., bois lamellé-croisé). Il s'agit également d'une approche qui préconise l'application créative de processus existants à de nouvelles situations dans le but de trouver des solutions inédites.

RNCan offrira un soutien clé à Innovation, Sciences et Développement économique Canada dans le cadre de l'initiative des **Tables sectorielles de stratégies économiques**^{lviii}, un nouveau

modèle de collaboration entre l'industrie et le gouvernement qui vise à transformer les forces économiques du Canada en atouts sur la scène mondiale. Dans cette optique, RNCan participera activement aux tables sur les **technologies propres** et les **ressources de l'avenir**.

En ce qui concerne la foresterie, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les partenaires autochtones lanceront la phase de mise en œuvre du **Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada**^{lx} afin que le Canada devienne un chef de file mondial de la mise en valeur de la biomasse forestière pour créer des bioproduits de pointe et des solutions innovatrices en matière d'énergie, reconnaissant que la biomasse est la seule source d'énergie renouvelable qui peut être substituée aux combustibles fossiles que l'on trouve dans les produits chimiques, les plastiques et les matériaux composites.

Pour aider le Canada à devenir un chef de file mondial de l'exploitation durable des ressources minérales et jeter les bases d'un succès à long terme, tant au pays qu'à l'étranger, RNCan dirigera l'établissement d'une vision partagée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones l'industrie et d'autres partenaires en adoptant le **Plan canadien pour les minéraux et les métaux**^{lx}. Cette vision partagée reposera sur la prémisse que l'industrie minière continue d'être un important vecteur de prospérité pour les Canadiens car elle fournit des emplois, soutient les collectivités et attire les investissements.

En vue de faire progresser les **objectifs communs en matière d'énergie en Amérique du Nord**, y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'harmonisation de la réglementation en

Des partenariats significatifs avec les peuples autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler la relation avec les peuples autochtones en s'appuyant sur une approche fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et les partenariats. Des secteurs des ressources naturelles concurrentiels peuvent répondre aux intérêts des peuples autochtones en matière de développement économique et accroître leur participation à l'économie en général; de la même façon, les secteurs canadiens des ressources naturelles ne peuvent pas être concurrentiels à l'échelle internationale sans la participation des peuples autochtones. Le gouvernement renforce le rôle que les peuples autochtones jouent lors de l'évaluation et du suivi des projets, de même que lors de l'élaboration des politiques. RNCan a accru la collaboration sur le terrain avec les peuples autochtones par l'entremise des **comités consultatifs et de surveillance autochtones mis sur pied conjointement** pour les projets de **remplacement de la canalisation 3** et **d'agrandissement du réseau Trans Mountain** récemment approuvés ainsi que le **partenariat de parcours économiques** pour les projets offre une approche pangouvernementale à guichet unique qui facilitera l'accès aux programmes et aux services de développement économique fédéraux.

Le **Bureau de partenariat avec les Autochtones – Ouest** continuera de proposer une approche coordonnée pour favoriser une consultation hâtive et continue à propos du développement de l'infrastructure énergétique de la côte Ouest, en plus de définir des mesures concrètes tenant compte des priorités et des intérêts des Autochtones. De plus, RNCan : collabore avec les collectivités et les peuples autochtones du Nord, dès le début des processus et de manière continue, afin que les connaissances traditionnelles autochtones viennent enrichir le savoir scientifique occidental lors de la prise de décisions concernant les régions potentiellement riches en ressources; finance des activités qui favorisent une participation par l'entremise de l'**Initiative de foresterie autochtone**; vise l'accroissement de la participation des Autochtones à des possibilités de développement économique complexes, en particulier dans les secteurs des ressources naturelles, dans le cadre de l'**Initiative interministérielle sur les partenariats stratégiques**.

matière d'efficacité énergétique et le développement accru du secteur des technologies propres, RNCan participera à des initiatives bilatérales et trilatérales avec les États-Unis et le Mexique de façon à : promouvoir le commerce et les investissements liés à l'énergie en facilitant les projets d'infrastructure transfrontaliers et en fournissant des données additionnelles sur l'énergie pour accroître la transparence; développer et diversifier les ressources énergétique de façon responsable, y compris les énergies renouvelables et nucléaires; accroître la sécurité énergétique, l'abordabilité, la résilience des réseaux et la fiabilité, notamment en mettant l'accent sur la cybersécurité. RNCan améliorera également la cybersécurité de son infrastructure énergétique essentielle en collaborant avec des partenaires nord-américains, d'autres ministères fédéraux et l'industrie. Ces mesures contribueront à la réalisation de l'**engagement de la lettre de mandat** du ministre des Ressources naturelles concernant l'élaboration d'un accord nord-américain sur l'énergie propre et l'environnement.

Tout au long de 2017-2018, RNCan a activement participé aux négociations de l'**ALENA** afin d'assurer que les intérêts de ses intervenants soient représentés et que le commerce entre les différents secteurs des ressources naturelles puisse continuer de se dérouler librement. Jusqu'à maintenant, les négociateurs ont réussi à défendre nos positions à plusieurs chapitres et ont conclu une entente provisoire concernant une annexe sur les normes de rendement énergétique. En 2018-2019, RNCan continuera de défendre nos positions dans le cadre de la renégociation de l'**ALENA** pour soutenir l'intégration et la compétitivité du secteur énergétique nord-américain ainsi que le libre-échange des ressources énergétiques par-delà les frontières.

En 2018-2019, RNCan s'emploiera également à : **accroître l'accès aux marchés prioritaires de la région de l'Asie-Pacifique**, comme la Chine et l'Inde: défendre les intérêts des secteurs canadiens des ressources naturelles; promouvoir les partenariats commerciaux; renforcer les avantages mutuels découlant du commerce des ressources naturelles. Par exemple, RNCan coprésidera le **Dialogue ministériel Canada-Chine sur l'énergie propre**, qui servira de tribune pour promouvoir les solutions en matière d'énergie propre et pour élargir les échanges commerciaux avec la Chine dans le domaine des produits énergétiques.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
L'accès à des marchés nouveaux et prioritaires pour les ressources naturelles du Canada est amélioré	Part canadienne des importations américaines et étrangères de ressources naturelles	Part de marché du Canada aux É.-U. = 24,4 % du total des importations américaines (en fonction de la valeur en argent) Part de marché du Canada à l'international (à l'exception des É.-U.) = 1,2 % du total des importations mondiales (en fonction de la valeur en argent)	Décembre 2018	26,2 % (É.-U.) 1,2 % (importations mondiales)	25,1 % (É.-U.) 1,3 % (importations mondiales)	23,8 % (É.-U.) 1,4 % (importations mondiales)
	Nombre d'entreprises de ressources appartenant à des intérêts canadiens exploitant à l'étranger	904 par an	Décembre 2018	Non disponible*	904	Non disponible*
	Nombre de missions commerciales et promotionnelles dirigées par RNCan appuyant le développement de marchés des ressources naturelles ou un accès accru aux marchés en place	26 par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	Nombre moyen d'entreprises, de provinces/territoires et de représentants de groupes autochtones participant aux missions commerciales et promotionnelles	Entreprises : 10 par an Provinces/Territoires : 2 par an Collectivités autochtones : 1 par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
Les Canadiens participent à l'économie nouvelle et inclusive des ressources de l'avenir	Pourcentage de changements dans les politiques, les règlements et les lois avec des mécanismes officiels favorisant une vaste mobilisation du public	70 % par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Nombre de produits d'analyse communs avec les provinces et les territoires	8 par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
	Nombre de groupes et de collectivités autochtones participant aux projets de développement économique	15 par an	Mars 2019	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible*
La compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada est accrue	Pourcentage de décisions de projets de valorisation des ressources respectant les délais	100 % par an	Mars 2019	100 %	100 %	100 %

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
	Nombre de fois que les données de RNCan sur l'économie et les investissements sont consultées	32 000 fois par trimestre en moyenne	Mars 2019	31 797	34 746	31 247

*Conformément à la Politique sur les résultats, RNCan a créé un nouveau Cadre ministériel des résultats qui sera utilisé pour présenter les résultats à partir de 2018-2019. Étant donné que ce cadre s'appuie sur plusieurs indicateurs qui n'existaient pas auparavant, les données historiques correspondantes ne sont pas disponibles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
569 046 044	569 046 044	687 164 440	524 385 298

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
343	324	255

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de RNCan sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{lxi}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
138 137 439	138 137 439	125 869 690	123 668 933

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
933	938	937

Faits saillants de la planification

Les Services internes de RNCan poursuivront les efforts entrepris en 2017-2018 afin d'aider le Ministère à faire progresser les engagements énoncés dans la lettre de mandat du ministre ainsi que les priorités du gouvernement du Canada, notamment en soutenant la réalisation des besoins opérationnels. En plus de fournir des services de base aux secteurs, les Services intégrés rehausseront leurs capacités en matière de suivi et de rapports afin que les cadres supérieurs disposent d'outils de meilleure qualité pour offrir des résultats aux Canadiens.

En offrant du soutien ministériel par l'entremise d'activités internes de suivi et de reddition de comptes et en recourant à l'intelligence artificielle et à l'expérimentation pour établir des liens entre la stratégie et les opérations, les Services intégrés de RNCan veilleront à ce que les programmes aient les outils requis pour fournir des résultats aux Canadiens.

Gouvernement ouvert et engagement du public

Conformément au programme de Gouvernement ouvert du Ministère, RNCan poursuit la transition vers un modèle de communication et d'engagement axé sur « le numérique d'abord » afin de renseigner les Canadiens sur les enjeux qui les touchent le plus. En accordant la priorité à la consultation en ligne, RNCan peut : rejoindre un plus large public; mesurer la participation; s'améliorer continuellement et intervenir

lorsque cela s'avère approprié; inviter les Canadiens à prendre part à des conversations pertinentes à propos des politiques. Cette stratégie s'est avérée particulièrement utile cette année dans le cadre de l'exercice national de communication et d'engagement **Génération Énergie**^{lxii} sur l'avenir énergétique du Canada, auquel plus de 380 000 Canadiens ont participé.



RNCan continue de promouvoir le travail de ses scientifiques grâce à des activités de communication dans les médias et au lancement de son nouveau magazine en ligne : **La science, tout simplement**^{lxiii}. Le Ministère continuera aussi de partager de l'information scientifique par l'entremise du programme de **Gouvernement ouvert**^{lxiv}. RNCan apporte une contribution de premier plan en mettant l'accent sur les données ouvertes et en collaborant avec ses partenaires fédéraux pour accroître la portée de la **Bibliothèque scientifique fédérale**^{lxv} (BSF), une initiative qui a remporté des prix. La BSF est un portail public en libre-service qui permet d'accéder aux ressources documentaires fédérales, y compris à 80 000 cartes et 520 000 photographies provenant des collections de RNCan. En utilisant le site Web de la BSF et des catalogues de bibliothèques de partout dans le monde, il sera possible de consulter et de télécharger les publications et le matériel de RNCan en ligne à partir d'un dépôt central.

Gestion de l'information et transformation des technologies

En partenariat avec Services partagés Canada, RNCan privilégie les pratiques organisationnelles innovantes afin de maintenir sa pertinence au sein d'un écosystème technologique qui évolue rapidement. L'amélioration de la planification permettra de développer des solutions de gestion de la technologie de l'information et, par conséquent, d'enrichir la façon dont les services de soutien en matière de GTI sont fournis au Ministère.

Gestion des urgences et cybersécurité

RNCan soutient le programme de sécurité nationale du gouvernement du Canada en fournissant des conseils, des orientations et un leadership scientifiques qui visent à informer et à protéger les Canadiens lorsque des urgences telles que des incendies de forêt, des inondations et des perturbations de l'approvisionnement énergétique surviennent. RNCan joue un rôle actif au sein de la collectivité de la gestion de la sécurité et des urgences (en collaboration avec Sécurité publique Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres partenaires fédéraux). Étant donné que le Ministère cherche constamment à améliorer sa capacité d'intervention en cas de catastrophes naturelles, en 2018-2019, RNCan réexaminera ses procédures d'urgence et lancera un exercice de trois ans pour planifier, tester et valider ses fonctions de soutien.

En 2018-2019, RNCan poursuivra la mise en œuvre du **Plan d'action sur la cybersécurité**^{lxvi}. Grâce à ce dernier, il sera possible d'éviter que nos systèmes soient compromis, de repérer les zones de vulnérabilité et de réagir aux cyberattaques.

Initiative sur les infrastructures fédérales

En 2018-2019, RNCan achèvera la mise en œuvre de l'Initiative sur les infrastructures fédérales lancée en 2016. Cette dernière visait à moderniser les installations scientifiques et de recherche situées dans différentes régions du Canada. Les investissements étaient concentrés sur l'amélioration du capital résiduel (p. ex., entretien différé) et la modernisation des laboratoires afin de recapitaliser les avoirs immobiliers à long terme du Ministère et de prolonger la durée de vie utile des biens. Par l'entremise de l'IIF, nous avons investi dans la rénovation d'espaces de laboratoires et d'installations, dans les hottes de laboratoire, les ventilateurs d'extraction et les systèmes d'eau, et dans les améliorations apportées aux routes et aux accès dans quinze installations à l'échelle du Canada.

Effectifs et milieu de travail

En 2018-2019, RNCan continuera à promouvoir une culture dans laquelle la santé mentale et le mieux-être sont favorisés dans tous les aspects du milieu de travail par la formation, la communication et la mobilisation. Pour ce faire, le Ministère poursuivra l'application de sa stratégie et de son plan d'action pluriannuels en matière de santé mentale et de mieux-être en milieu de travail.

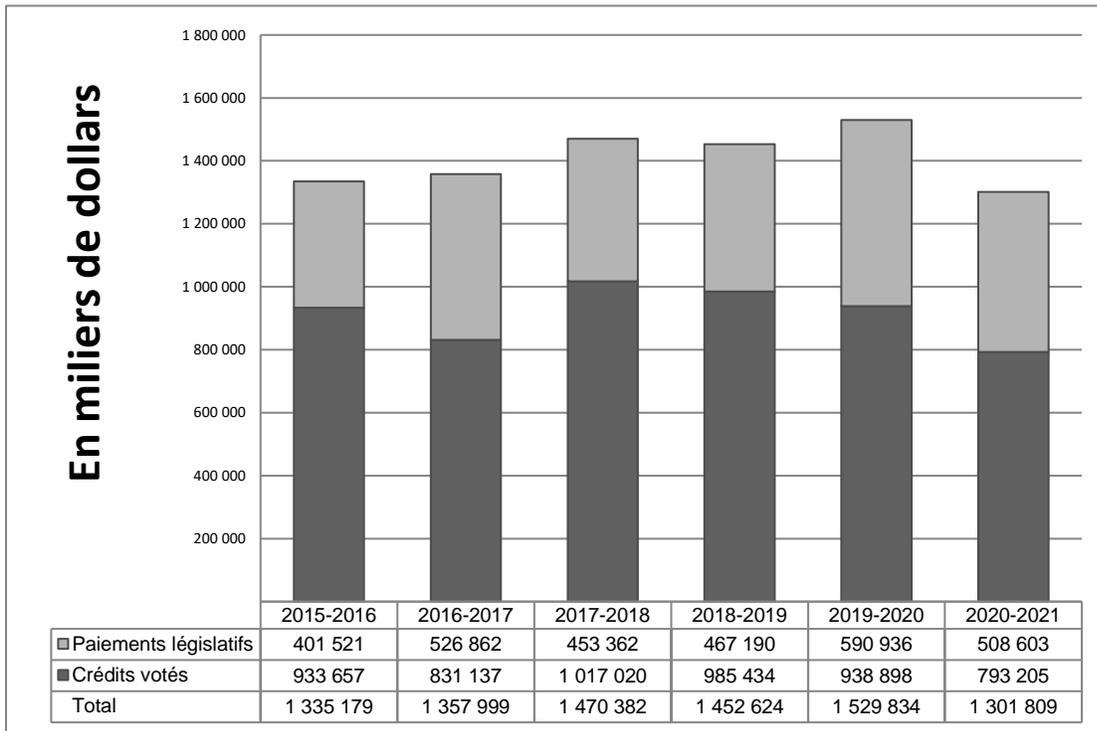
De plus, RNCan mettra en valeur le potentiel autochtone au sein du Ministère en offrant du soutien aux employés autochtones actuellement en fonction, en présentant activement RNCan comme un employeur de choix pour les peuples autochtones et en faisant progresser les priorités autochtones grâce à des activités de sensibilisation et de formation s'adressant aux employés du Ministère.



Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	204 218 435	205 782 987	198 683 355	181 158 584	181 158 584	173 913 358	156 496 673
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	506 764 842	396 734 230	542 966 381	564 281 850	564 281 850	542 886 900	497 257 660
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	498 630 538	629 574 353	575 763 391	569 046 044	569 046 044	687 164 440	524 385 298
Total partiel	1 209 613 815	1 232 091 570	1 317 413 127	1 314 486 478	1 314 486 478	1 403 964 698	1 178 139 631
Services internes	125 564 854	125 907 344	152 968 818	138 137 439	138 137 439	125 869 690	123 668 933
Total	1 335 178 669	1 357 998 914	1 470 381 945	1 452 623 917	1 452 623 917	1 529 834 388	1 301 808 564

Pour les exercices 2015-2016 et 2016-2017, les chiffres représentent les dépenses réelles rapportées dans les Comptes publics du Canada alors que pour 2017-2018, ils représentent les dépenses projetées jusqu'à la fin de l'exercice. Pour les exercices 2018-2019 à 2020-2021, les chiffres représentent le total des dépenses prévues, en fonction des fonds affectés aux activités des programmes de RNCan.

Entre l'exercice 2015-2016 et celui de 2016-2017, les dépenses de RNCan ont légèrement augmenté, principalement en raison de la hausse des paiements législatifs effectués au titre des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique et de la mise en œuvre de l'Initiative sur les infrastructures fédérales; cette hausse a été compensée par le transfert des responsabilités relatives au Programme des responsabilité nucléaires héritées et à l'Initiative de la région de Port Hope à Énergie atomique du Canada Limitée, ainsi que par la réduction des dépenses associées au programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, au Programme d'encouragement à la production éolienne et au Programme d'innovation énergétique.

Entre l'exercice 2016-2017 et celui de 2017-2018, RNCan anticipe une hausse de dépenses principalement due aux conventions collectives qui ont récemment été signées et à l'augmentation du profil de dépenses de l'enveloppe Infrastructure verte, du Programme d'innovation énergétique, du Programme de technologies propres pour le pétrole et le gaz et du

Fonds municipal vert; cette hausse est compensée par la réduction des paiements législatifs effectués au titre des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique.

La baisse entre les dépenses projetées pour 2017-2018 et les dépenses prévues pour 2018-2019 est principalement attribuable à la réduction du profil de financement de l'Initiative sur les infrastructures fédérales, du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et du Plan d'action pour le bois d'œuvre, de même qu'à l'expiration du Fonds municipal vert et du Programme de technologies propres pour le pétrole et le gaz; ces baisses sont toutefois compensées par une augmentation du profil de financement de l'enveloppe Infrastructure verte, des projets visant à faire progresser les technologies propres et de l'initiative Impact Canada.

Les dépenses prévues au niveau des crédits votées pour la période 2018-2019 à 2020-2021 sont en baisse, principalement en raison de la diminution du profil de financement de grandes initiatives et de l'expiration de certains programmes majeurs. Les programmes qui prennent fin pourraient faire l'objet d'un renouvellement mais sont assujettis aux décisions du gouvernement en matière de prolongement, de réduction ou d'augmentation de financement. Les résultats de ces décisions seront reflétés dans les prochains exercices budgétaires et budgets des dépenses du Ministère. Les grandes initiatives ci-après prendront fin au cours des deux prochaines années :

Le 31 mars 2019, avec possibilité de renouvellement :

- Renforcement de la participation des autochtones à l'aménagement de l'infrastructure énergétique de la côte Ouest
- Amélioration de la surveillance sismique à l'échelle nationale
- Stratégie provisoire – Examen des processus d'évaluation environnementale
- Emplois verts
- Initiative sur les infrastructures fédérales
- Initiative de recherche-développement en génomique
- Sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes

Le 31 mars 2020, avec possibilité de renouvellement :

- Géocartographie de l'énergie et des minéraux
- Bureau de gestion des grands projets
- Objectifs de conservation marine
- Initiative géoscientifique ciblée
- Innovation forestière et développement des marchés
- Investissements dans la transformation de l'industrie forestière
- Initiative de foresterie autochtone

Les dépenses prévues au niveau des autorisations législatives fluctuent entre 2018-2019 et 2020-2021, principalement en raison des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique. Les paiements législatifs exigés en vertu de ces accords dépendent principalement du prix du pétrole et du gaz, de leur niveau de production et des impôts sur les bénéfices prévus pour les activités en mer. Cette hausse est fondée sur des prévisions de modèles économiques du Ministère élaborées à l'automne 2017.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Réels 2015-2016	Réels 2016-2017	Prévisions 2017-2018	Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	1 229	1 208	1 220	1 195	1 177	1 146
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	1 439	1 447	1 476	1 461	1 453	1 456
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	328	335	351	343	324	255
Total partiel	2 996	2 990	3 047	2 999	2 954	2 857
Services internes	940	906	941	933	938	937
Total	3 936	3 896	3 988	3 932	3 892	3 794

Pour les exercices 2015-2016 et 2016-2017, les chiffres représentent les ETP mentionnés dans le rapport des résultats ministériel, alors que pour 2017-2018, ils représentent les ETP projetés jusqu'à la fin de l'exercice. Les chiffres pour la période 2018-2019 à 2020-2021 représentent le nombre total d'ETP prévus pour appuyer les activités de programme de RNCAN, tel qu'approuvé par le Conseil du Trésor. Le nombre total d'ETP de RNCAN reste relativement stable entre 2015-2016 et 2016-2017.

La diminution des ETP prévus entre les exercices 2017-2018 et 2020-2021 s'explique principalement par la fin des grandes initiatives, conformément aux explications fournies à la section « Sommaire de la planification budgétaire ».

En outre, à mesure que de nouvelles initiatives sont entreprises, des plans pour des besoins futurs seront ajustés en conséquence.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits de RNCan, consulter le [Budget principal des dépenses 2018-2019](#)^{lxvii}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de RNCan. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de RNCan](#)^{lxviii}.

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	1 513 404 969	1 543 004 776	29 599 807
Total des revenus	30 596 524	37 317 799	6 721 275
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 482 808 445	1 505 686 977	22 878 532

L'augmentation des charges de 29,6 millions de dollars entre les années s'explique principalement par une augmentation de 33,5 millions de dollars pour la valorisation novatrice et durable des ressources naturelles, qui découle notamment des facteurs suivants :

Un accroissement des profils de financement de 168 millions de dollars :

- 82 millions de dollars pour l'enveloppe Infrastructure verte;
- 50 millions de dollars pour la croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles;
- 27 millions de dollars pour les Défis en matière de technologies propres de l'Initiative Impact Canada;
- 9 millions de dollars pour le nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar.

Compensé par :

Une diminution de 107 millions de dollars s'expliquant par la fin des programmes suivants :

- 63 millions de dollars pour le Fonds municipal vert;
- 44 millions de dollars pour le développement de technologies propres dans le secteur pétrolier et gazier.

Une diminution de 29 millions de dollars des profils de financement :

- 16 millions de dollars pour l'Initiative sur les infrastructures fédérales;
- 13 millions de dollars pour le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.

Les tableaux qui représentent la répartition de l'ensemble des charges projetées pour 2017-2018 et des charges prévues pour 2018-2019 de RNCan selon la comptabilité d'exercice sont accessibles sur le [site Web de RNCan](#)^{lxix}.



Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Jim Carr, C.P., député

Administrateur général : Christyne Tremblay

Portefeuille ministériel :

- [Énergie atomique du Canada limitée](#)^{lxx} (EACL);
- [Office national de l'énergie](#)^{lxxi} (ONE);
- [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#)^{lxxii} (CCSN);
- [Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers](#)^{lxxiii};
- [Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers](#)^{lxxiv};
- [Administration du pipe-line du Nord](#)^{lxxv} (APN);
- Office des indemnisations pétrolières (inactif).

Instruments habilitants :

- [Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#)^{lxxvi}, L.C. 1994, ch. 41
- [Loi sur les forêts](#)^{lxxvii}, L.R.C. (1985), ch. F-30
- [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#)^{lxxviii}, L.S.C., 1985, ch. R-7
- [Loi sur l'efficacité énergétique](#)^{lxxix}, L.C. 1992, ch. 36
- [Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif](#)^{lxxx}, S.C. 2014, ch. 39, art. 376
- [Loi sur les explosifs](#)^{lxxxii}, L.R.C. (1985), ch. E-17

Année d'incorporation ou de création : 1994

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de RNCan](#)^{lxxxii}.

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le [site Web de RNCan^{lxxxiii}](#).

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de RNCan pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS DE RESSOURCES NATURELLES CANADA		
Responsabilités essentielles de RNCan		
<p>Science des ressources naturelles et atténuation des risques</p> <p>Diriger des travaux de science fondamentale et partager le savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles du Canada, réduisant les répercussions des changements climatiques et atténuant les risques posés par les désastres naturels et les explosifs.</p>	<p>Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles</p> <p>Diriger la transformation vers une économie à faible carbone en améliorant le rendement environnemental des secteurs canadiens des ressources naturelles avec l'innovation ainsi qu'une valorisation et une utilisation durables.</p>	<p>Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale</p> <p>Renforcer et promouvoir l'accès aux marchés, l'intégration et la compétitivité des secteurs canadiens des ressources naturelles à l'appui de la création d'emplois et de la croissance économique.</p>
RÉSULTATS MINISTÉRIELS ET INDICATEURS		
<p>Les Canadiens ont accès à une recherche de pointe pour prendre des décisions sur la gestion des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nombre de fois que des Canadiens accèdent à des produits scientifiques liés aux ressources naturelles ◆ Pourcentage des processus d'évaluation environnementale auxquels RNCan a procuré un savoir-faire scientifique et technique ◆ Nombre de fois que des intervenants reconnaissent avoir utilisé des produits scientifiques et techniques de RNCan pour prendre des décisions ◆ Nombre d'initiatives de formation et de perfectionnement permettant à RNCan d'intégrer des connaissances autochtones traditionnelles à sa science ◆ Indices de qualité des données géographiques et localisationnelles sur les ressources terrestres, l'eau et l'infrastructure du Canada <p>Les collectivités et les agents ont les outils pour protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les explosifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourcentage de phénomènes naturels dangereux au Canada pour lesquels un avis a été émis en temps opportun ◆ Nombre d'outils de surveillance améliorés des feux de végétation utilisant de l'information télédétectée ◆ Pourcentage d'inspections d'exploits qualifiés de sécuritaires <p>Les collectivités et les industries s'adaptent aux changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourcentage de collectivités et d'industries canadiennes ayant pris des mesures d'adaptation aux changements climatiques ◆ Nombre de fois que des collectivités et l'industrie ont accès à des produits et au savoir-faire sur l'adaptation de RNCan 	<p>Les secteurs des ressources naturelles sont novateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourcentage de projets d'innovation financés par RNCan menant à de nouvelles propriétés intellectuelles, normes ou de nouveaux règlements ◆ Pourcentage de projets d'innovation axés sur l'énergie propre financés par RNCan progressant selon l'échelle de l'innovation ◆ Nombre de technologies d'exploitation minière verte financées par RNCan, y compris la gestion des déchets et de l'eau, éprouvées avec des démonstrations ◆ Nombre de nouveaux produits forestiers élaborés à l'aide des outils et des connaissances de RNCan <p>Les technologies propres et l'efficacité énergétique améliorent le rendement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réussite en termes de rendement économique des démonstrations de technologies propres financées par RNCan ◆ Taux d'investissements à effet de levier dans les projets d'innovation énergétique financés par Ressources naturelles Canada ◆ Economies d'énergie annuelles totales découlant de l'adoption de codes, de normes et de pratiques d'efficacité énergétique <p>Les ressources naturelles du Canada sont durables</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourcentage d'électricité canadienne provenant de sources ne produisant pas de GES ◆ Nombre de projets d'énergie renouvelable en collectivités éloignées et d'activités industrielles hors réseau ◆ Quantité de bois exploité comparativement à l'approvisionnement durable ◆ Changement dans les émissions de GES attribuables aux démonstrations de technologies propres financées par RNCan ◆ Nombre de postes de charge ou de ravitaillement faibles en carbone mis en place ou terminés ◆ Nombre de politiques et d'initiatives élaborées en collaboration avec des groupes et des collectivités autochtones 	<p>L'accès à des marchés nouveaux et prioritaires pour les ressources naturelles du Canada est amélioré</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Part canadienne des importations américaines et étrangères de ressources naturelles ◆ Nombre d'entreprises de ressources appartenant à des intérêts canadiens exploitant à l'étranger ◆ Nombre de missions commerciales et promotionnelles dirigées par RNCan appuyant le développement de marchés des ressources naturelles ou un accès accru aux marchés en place ◆ Nombre moyen d'entreprises, de provinces/territoires et de représentants de groupes autochtones participant aux missions commerciales et promotionnelles <p>Les Canadiens participent à l'économie nouvelle et inclusive des ressources de l'avenir</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourcentage de changements dans les politiques, les règlements et les lois avec des mécanismes officiels favorisant une vaste mobilisation du public ◆ Nombre de produits d'analyse communs avec les provinces et les territoires ◆ Nombre de groupes et de collectivités autochtones participant aux projets de développement économique <p>La compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada est accrue</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourcentage de décisions de projets de valorisation des ressources respectant les délais ◆ Nombre de fois que les données de RNCan sur l'économie et les investissements sont consultées
RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES		
<ul style="list-style-type: none"> • Levels géodésiques du Canada : Le Canada à référence spatiale • Connaissances géologiques des terres côtières et extracôtières du Canada • Données géospatiales essentielles • Traités de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis • Système d'arpentage des terres du Canada • Géoscience pour la valorisation durable des ressources naturelles • Gestion des risques liés aux ravageurs • Changements climatiques liés aux forêts • Adaptation aux changements climatiques • Sécurité et sûreté des exploités • Géoscience pour assurer la sécurité des Canadiens • Gestion du risque de feux de végétation • Programme du plateau continental polaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique, recherche et mobilisation en matière de technologies énergétiques propres • Croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles • Programme d'innovation énergétique • Innovation Mines vertes • Solutions axées sur les fibres • Aménagement forestier durable • Effets cumulatifs • Transport faible en carbone • Ressources en électricité • Efficacité énergétique • Politique en matière d'énergie et de changements climatiques • Solutions géospatiales novatrices 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité du secteur forestier • Prestation d'un leadership fédéral dans le secteur des minéraux et des métaux • Sûreté et sécurité énergétique, et ressources pétrolières • Mobilisation au titre de l'énergie à l'échelle internationale • Paiements législatifs pour les hydrocarbures extracôtiers • Bureaux de partenariats avec les Autochtones – Ouest de Ressources naturelles Canada • Initiative du Bureau de gestion des grands projets • Programme de stages en sciences et technologie <p>* Inclut également les paiements législatifs pour les hydrocarbures extracôtiers.</p>

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2018-2019	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes 2017-2018	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes qui correspond (en dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1 : Science des ressources naturelles et atténuation des risques		
Levés géodésiques du Canada : Le Canada à référence spatiale	3.2.1 Information essentielle sur la géographie	22 %
Connaissances géologiques des terres côtières et extracôtières du Canada	1.3.3 Géocartographie de l'énergie et des minéraux	99 %
	3.2.4 Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	100 %
Données géospatiales essentielles	1.2.3 Innovation géospatiale	48 %
	2.3.4 Gestion des déchets radioactifs	37 %
	3.2.1 Information essentielle sur la géographie	37 %
Traité de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis	3.2.2 Les limites juridiques du Canada	15 %
Système d'arpentage des terres du Canada	3.2.2 Les limites juridiques du Canada	82 %
Géoscience pour la valorisation durable des ressources naturelles	1.3.2 Initiative géoscientifique ciblée	96 %
	1.3.4 Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques	95 %
	2.3.2 Programme géoscientifique des eaux souterraines	88 %
	2.3.3 Études et évaluations environnementales	90 %
Gestion des risques liés aux ravageurs	3.1.3 Science des perturbations des forêts et son application	70 %

Changements climatiques liés aux forêts	2.3.1 Science des écosystèmes forestiers et son application	29 %
	3.1.3 Science des perturbations des forêts et son application	5 %
Adaptation aux changements climatiques	1.2.3 Innovation géospatiale	3 %
	2.3.4 Gestion des déchets radioactifs	26 %
	3.1.4 Adaptation aux changements climatiques	66 %
Sécurité et sûreté des explosifs	3.1.1 Sécurité et sûreté des explosifs	100 %
Géoscience pour assurer la sécurité des Canadiens	1.2.3 Innovation géospatiale	1 %
	1.3.2 Initiative géoscientifique ciblée	1 %
	3.1.4 Adaptation aux changements climatiques	34 %
	3.1.5 Géorisques et sécurité publique	98 %
Gestion du risque de feux de végétation	3.1.3 Science des perturbations des forêts et son application	25 %
Programme du plateau continental polaire	3.2.3 Soutien logistique sur le plateau continental polaire	95 %
Responsabilité essentielle 2 : Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles		
Politique, recherche et mobilisation en matière de technologies énergétiques propres	2.2.1 Matériaux pour l'énergie	100 %
	2.2.3 Science et technologie de l'énergie propre	73 %
	3.1.2 Matériaux et certification de sécurité et de sûreté	100 %
Croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles	N/D	N/D
Programme d'innovation énergétique	2.2.3 Science et technologie de l'énergie propre	26 %
Innovation Mines vertes	1.2.1 Innovation minière	100 %

	2.2.2 Mines vertes	100 %
Solutions axées sur les fibres	1.2.2 Innovation dans le secteur forestier	14 %
Aménagement forestier durable	1.2.2 Innovation dans le secteur forestier	10 %
	2.3.1 Science des écosystèmes forestiers et son application	45 %
Effets cumulatifs	2.3.1 Science des écosystèmes forestiers et son application	26 %
Transport faible en carbone	2.1.3 Carburants de remplacement pour le transport	100 %
Ressources en électricité	1.1.3 Accès au marché énergétique et diversification de ce marché	32 %
	2.1.1 Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables	100 %
Efficacité énergétique	2.1.4 Efficacité énergétique	100 %
Politique en matière d'énergie et de changements climatiques	1.1.3 Accès au marché énergétique et diversification de ce marché	18 %
Solutions géospatiales novatrices	1.2.3 Innovation géospatiale	48 %
	2.3.4 Gestion des déchets radioactifs	37 %
	3.2.1 Information essentielle sur la géographie	37 %
Responsabilité essentielle 3 : Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale		
Compétitivité du secteur forestier	1.1.2 Accès aux marchés des produits forestiers et diversification de ces marchés	100 %
	1.2.2 Innovation dans le secteur forestier	76 %
Prestation d'un leadership fédéral dans le secteur des minéraux et des métaux	1.1.1 Accès aux marchés des minéraux et des métaux et diversification de ces marchés	100 %
	1.3.1 Investissement dans les minéraux	100 %
	1.3.2 Initiative géoscientifique ciblée	3 %
	1.3.3 Géocartographie de l'énergie et des minéraux	1 %

	1.3.4 Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques	5 %
	2.3.2 Programme géoscientifique des eaux souterraines	12 %
	2.3.3 Études et évaluations environnementales	10 %
	3.1.5 Géorisques et sécurité publique	2 %
	3.2.1 Information essentielle sur la géographie	4 %
	3.2.2 Les limites juridiques du Canada	3 %
	3.2.3 Soutien logistique sur le plateau continental polaire	5 %
Sûreté et sécurité énergétique, et ressources pétrolières	1.1.3 Accès au marché énergétique et diversification de ce marché	35 %
Mobilisation au titre de l'énergie à l'échelle internationale	1.1.3 Accès au marché énergétique et diversification de ce marché	5 %
	2.1.2 Aide à la décision sur l'énergie propre	100 %
Paiements législatifs pour les hydrocarbures extracôtiers	1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	100 %
Bureau des partenariats avec les Autochtones – Ouest de Ressources naturelles Canada	1.1.3 Accès au marché énergétique et diversification de ce marché	10 %
Initiative du Bureau de gestion des grands projets	1.3.5 : Initiative du Bureau de gestion des grands projets	100 %
Programme de stages en sciences et technologie	2.2.3 Science et technologie de l'énergie propre	1 %

Les pourcentages susmentionnés sont fondés sur le budget principal des dépenses de 2017-2018 et pourraient changer selon la fluctuation des niveaux de financement.

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de RNCan sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{lxxxiv}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de RNCan](#)^{lxxxv}.

- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- ▶ Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- ▶ Financement pluriannuel initial
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{lxxxvi}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
Canada

Annexe : définitions

comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)¹

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

1. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis,

et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extraits, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son

maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i Génération Énergie, <http://www.rncan.gc.ca/20096>
- ii Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html>
- iii Conseil Génération Énergie, <https://www.rncan.gc.ca/20381>
- iv Programmes d'infrastructure verte de RNCAN, <https://www.rncan.gc.ca/croissancepropre/19781>
- v Programme d'innovation énergétique, <https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/icp/18877>
- vi Programme de croissance propre, <https://www.rncan.gc.ca/croissancepropre/20271>
- vii Initiative Mines vertes, <https://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/mines-vertes/8179>
- viii Initiative Impact Canada, <https://www.canada.ca/fr/centre-innovation/services/initiative-impact.html>
- ix Défis en matière de technologies propres, <https://impact.canada.ca/fr/defis/impact-tech-propre>
- x Mission Innovation, <http://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/mission-innovation/18613>
- xi Réunion ministérielle sur l'énergie propre, <http://cleanenergyministerial.org/>
- xii Stratégie canadienne en matière de feux de forêt, <http://www.ccmf.org/francais/coreproducts-cwfs.asp>
- xiii Tordeuse des bourgeons de l'épinette, <http://www.rncan.gc.ca/forets/feux-insectes-perturbations/principaux-insectes/13384>
- xiv Risques d'inondation, <http://www.rncan.gc.ca/risques/inondations>
- xv Infrastructure de surveillance sismique, <http://www.earthquakescanada.nrcan.gc.ca/stndon/blog-fr.php?archive=1>
- xvi Explosifs, <https://www.rncan.gc.ca/explosifs>
- xvii Délimiter le plateau continental canadien, <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federaux/convention-nations-unies-droit-mer/10916>
- xviii Cadre stratégique pour l'Arctique, <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1499951681722/1499951703370>
- xix Projet de loi C-69, <http://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-69/premiere-lecture>
- xx Nouvelle Régie canadienne de l'énergie, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/evaluation/examens-environnementaux/moderniser-office-national-energie.html>
- xxi Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, <http://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/19143>
- xxii Plan canadien pour les minéraux et les métaux, <http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/20242>
- xxiii Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada, <http://www.ccfm.org/francais/index.asp>
- xxiv Tables sectorielles de stratégies économiques, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/fra/accueil>
- xxv Nouvelle Régie canadienne de l'énergie, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/evaluation/examens-environnementaux/moderniser-office-national-energie.html>
- xxvi Génération Énergie, <http://www.rncan.gc.ca/20096>
- xxvii Plan canadien pour les minéraux et les métaux, <http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/20242>
- xxviii Cadre stratégique pour l'Arctique, <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1499951681722/1499951703370>
- xxix Infrastructure de surveillance sismique, <http://www.earthquakescanada.nrcan.gc.ca/stndon/blog-fr.php?archive=1>
- xxx Risques d'inondation, <http://www.rncan.gc.ca/risques/inondations>
- xxxi Stratégie canadienne en matière de feux de forêt, <http://www.ccmf.org/francais/coreproducts-cwfs.asp>
- xxxii Tordeuse des bourgeons de l'épinette, <http://www.rncan.gc.ca/forets/feux-insectes-perturbations/principaux-insectes/13384>
- xxxiii Règlements sur les explosifs, <https://www.rncan.gc.ca/explosifs>
- xxxiv Programme du plateau continental polaire, <http://www.rncan.gc.ca/le-nord/program-du-plateau-continental-polaire/plateau-continental-polaire/10004>
- xxxv Délimiter le plateau continental canadien, <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federaux/convention-nations-unies-droit-mer/10916>
- xxxvi Conseil de l'Arctique, <http://arctic-council.org/index.php/en/>
- xxxvii Infrastructure de données spatiales pour l'Arctique, <https://arctic-sdi.org/>

- xxxviii Cadre stratégique pour l'Arctique, <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1499951681722/1499951703370>
- xxxix Conseiller scientifique en chef du Canada, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/052.nsf/fra/accueil>
- xl Génération Énergie, <http://www.rncan.gc.ca/20096>
- xli Conseil Génération Énergie, <https://www.rncan.gc.ca/20381>
- xlii Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html>
- xliii Premier rapport annuel du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien/premier-rapport-annuel.html>
- xliv Programmes d'infrastructures vertes de RNCAN, <https://www.rncan.gc.ca/croissancepropre/19781>
- xlv Une stratégie canadienne pour les bâtiments, https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/emmc/pdf/Building_Smart_fr.pdf
- xlvi Programme d'innovation énergétique, <https://www.rncan.gc.ca/energie/financement/icp/18877>
- xlvii Programme de croissance propre, <https://www.rncan.gc.ca/croissancepropre/20271>
- xlviii Carrefour de la croissance propre, www.canada.ca/croissance-propre
- xlix Éco Gouvernement, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement.html>
- l Initiative Mines vertes, <https://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/mines-vertes/8179>
- li Mission Innovation, <http://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/mission-innovation/18613>
- lii Réunion ministérielle sur l'énergie propre, <http://cleanenergyministerial.org/>
- liii Projet de loi C-69, <http://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-69/premiere-lecture>
- liv Nouvelle Régie canadienne de l'énergie, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/evaluation/examens-environnementaux/moderniser-office-national-energie.html>
- Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et extracôtières, <https://www.rncan.gc.ca/energie/hydrocarbures-extracotiers/17730>
- Initiative de santé et sécurité au travail dans la zone extracôtière de l'Atlantique, <http://www.rncan.gc.ca/energie/hydrocarbures-extracotiers/18884>
- lvii Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, <http://www.rncan.gc.ca/energie/ressources/19143>
- lviii Tables sectorielles de stratégies économiques, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/098.nsf/fra/accueil>
- lix Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada, <http://www.ccfm.org/francais/index.asp>
- lx Plan canadien pour les minéraux et les métaux, <http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/20242>
- lxi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- lxii Génération Énergie, <http://www.rncan.gc.ca/20096>
- lxiii La science, tout simplement, <http://www.rncan.gc.ca/science-simplement/accueil>
- lxiv Gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/fr>
- lxv Bibliothèque scientifique fédérale, <https://science-libraries.canada.ca/fra/accueil/>
- lxvi Plan d'action sur la cybersécurité, <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/cybrscrt-ctn-plan/index-fr.aspx>
- lxvii. Budget principal des dépenses 2017-2018, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- lxviii RNCAN États financiers prospectifs, <https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/772>
- lxix 2018-2019 Plan ministériel, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/206>
- lxx Énergie atomique du Canada limitée, <http://www.aec.ca/fr/home/default.aspx>
- lxxi Office national de l'énergie, <http://www.neb.gc.ca/index-fra.html>
- lxxii Commission canadienne de sûreté nucléaire, <http://www.cnscc-ccsn.gc.ca/fra/index.cfm>
- lxxiii Office Canada - Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtières, <http://www.cnlopb.ca/>
- lxxiv Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières, <https://www.cnsopb.ns.ca/>
- lxxv Administration du pipe-line du Nord, <http://apn.gc.ca/accueil>
- lxxvi Loi sur le ministère des Ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- lxxvii Loi sur les forêts, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- lxxviii Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- lxxix Loi sur l'efficacité énergétique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-6.4/>
- lxxx Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-22.7/page-1.html>
- lxxxi Loi sur les explosifs, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-17/TexteComple.html>

- lxxxii 2018-2019 Plan ministériel, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/206>
lxxxiii 2018-2019 Plan ministériel, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/206>
lxxxiv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
lxxxv 2018-2019 Plan ministériel, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/206>
lxxxvi. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>